

## NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique et aucun ordre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ne doit être accepté aux Etats-Unis d'Amérique ou des Etats-Unis d'Amérique. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou une sollicitation d'un ordre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans un quelconque pays dans lequel une telle procédure ou sollicitation serait illégale.

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2009

#### **Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac) annonce le lancement d'une procédure de désintéressement en France concernant ses obligations à échéance le 15 septembre 2010**

Federal Home Loan Mortgage Corporation ("**Freddie Mac**") a émis des obligations simples à échéance le 15 septembre 2010 (la "**Date d'échéance**") dans le cadre d'une émission d'un montant de 6.000.000.000 d'euros, réalisée en deux tranches, la première émise en septembre 2000 (pour un montant de 5.000.000.000 d'euros) et la seconde émise en juin 2001 (pour un montant de 1.000.000.000 d'euros) (ensemble, les "**Obligations 2010**" et/ou le(s) "**Obligation(s)**").

Entre 2002 et 2007, Freddie Mac a procédé à des rachats sur le marché d'une partie de ces titres, pour un montant global de EUR 2.231.003.000, représentant environ 37% du montant total initialement émis des Obligations 2010. A la suite de ces rachats, une première procédure de désintéressement a été lancée par Freddie Mac en décembre 2007 qui a donné lieu au rachat pour un montant nominal de EUR 871.619.000 d'Obligations 2010 (soit environ 14,5% du montant initialement émis).

Freddie Mac souhaite à nouveau désintéresser le marché en France. Ce désintéressement des investisseurs désireux de participer à l'opération sera réalisé selon les modalités décrites ci-après.

#### **Modalités du désintéressement du marché en France**

Freddie Mac s'engage à être présent à l'achat seulement sur le marché en France, pendant une période de 5 jours de bourse, allant du lundi 15 juin 2009 à 9h00 (heure de Londres) soit 10h00 (heure de Paris) au vendredi 19 juin 2009 à 17h00 (heure de Londres) soit 18h00 (heure de Paris) (inclus) (la "**Période de Désintéressement**"), sauf prorogation exceptionnelle. Les détenteurs d'Obligations 2010 souhaitant participer à l'opération de désintéressement organisée par Freddie Mac, devront entrer en contact avec l'Intermédiaire Financier sur le marché en France, Goldman Sachs Paris Inc. et Cie (dont les coordonnées

## NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

figurent ci-après), à tout moment entre 10h00 et 18h00 (heure de Paris), chaque jour de bourse, tout au long de la Période de Désintéressement. Le prix des Obligations 2010, dont le rachat aura été effectif, sera arrêté le lundi 22 juin 2009 à 9h00 (heure de Londres) soit 10h00 (heure de Paris) (la "**Date de Fixation du Prix**") et fera l'objet d'un communiqué publié, à cette date, sur la page web de Freddie Mac dédiée aux obligations ([www.FreddieMac.com/debt](http://www.FreddieMac.com/debt)). Les résultats du désintéressement seront disponibles sur ladite page web du site de Freddie Mac, à partir du 22 juin 2009. Les Obligations 2010 qui auront effectivement fait l'objet d'un rachat seront rachetées le jeudi 25 juin 2009 et annulées.

### **Prix de rachat et montant du coupon couru**

Le prix de rachat (arrondi au centime d'euros près par 1000 euros) de toute Obligation 2010 (le "**Prix de Rachat**") incluant le montant du coupon couru pour chaque Obligation (le "**Coupon Couru**") (qui correspond au paiement des intérêts courus, mais restant dus, du 25 juin 2009 (la "**Date de Règlement**") (exclue) à la Date d'Echéance (incluse)) est déterminé comme suit:

Pour chaque jour de bourse de la Période de Désintéressement, le Prix de Rachat, incluant le Coupon Couru à la Date de Règlement, sera calculé en actualisant à la Date de Règlement les cash flows futurs de chaque Obligation 2010 (correspondant au remboursement du montant en principal et du Coupon Couru), à un taux d'actualisation (le "**Taux d'Actualisation**") égal au taux de référence swap applicable calculé comme suit (le "**Taux de Référence Swap**").

Le Taux de Référence Swap correspond à l'interpolation linéaire, pour la maturité restante, des taux EURIBOR mid-swap 1 ans et 2 ans, tels que publiés (sans arrondi) par Reuters sur la page ICAPEURO à approximativement 9h00 (heure de Londres) soit 10h00 (heure de Paris), à la Date de Fixation du Prix.

## NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Le tableau ci-dessous donne, à titre purement indicatif, une estimation du Prix de Rachat par Obligation 2010, calculé à partir des Taux de Référence "Swap" qui auraient été applicables si la Date de Règlement avait été le 10 juin 2009 à 16h00 (heure de Londres) soit 17h00 (heure de Paris):

Taux de Référence Swap hypothétique (en pourcentage)	Taux d'Actualisation hypothétique (en pourcentage)	Prix de Rachat hypothétique (par rapport à un montant en principal de 1000 euros) (en euros)	Coupon Couru hypothétique (par rapport à un montant en principal de 1000 euros) (en euros)
1.712	1.712	1.049,51	43.01

Les Obligations 2010 sont cotées simultanément sur les marchés réglementés français (Eurolist d'Euronext Paris S.A.) et luxembourgeois (Bourse de Luxembourg).

Les opérations de désintéressement du marché seront réalisées par l'intermédiaire de Goldman Sachs Paris Inc. et Cie ("**Intermédiaire Financier**").

A l'issu de la période de désintéressement du marché, Freddie Mac annoncera le montant total des Obligations 2010 rachetées.

### **A propos de Freddie Mac**

Freddie Mac est une société par actions, créée par le Congrès américain en 1970, afin de faciliter, soutenir et encourager le développement de l'accès à la propriété et à la location des ménages américains. Pour remplir sa mission, Freddie Mac achète des crédits immobiliers à des établissements de crédit, ainsi que des titres adossés à de tels crédits, puis les revend sur les marchés financiers sous forme d'obligations et d'autres titres. De plus amples informations sont disponibles (en anglais) sur le site web de Freddie Mac: [www.freddiemac.com](http://www.freddiemac.com).

**Contacts:**

**Freddie Mac**

**Sean Forde**

Email: [sean\\_forde@freddiemac.com](mailto:sean_forde@freddiemac.com)

Tel: + 1 571 382 3107

Debt Securities Marketing Office

1551 Park Run Drive

Mc Lean, Virginia U.S.A. 22102-3110

Email: [debt\\_securities@freddiemac.com](mailto:debt_securities@freddiemac.com)

[www.freddiemac.com](http://www.freddiemac.com)

**Goldman Sachs Paris Inc et Cie**

**Gaelle le Tarnec**

Email: [gaelle.letarnec@gs.com](mailto:gaelle.letarnec@gs.com)

Goldman Sachs Paris Inc. Et Cie

2, rue de Thann

75017 Paris

Tel: + 33 1 42 12 11 20

Fax: + 33 1 42 12 11 99

**AVERTISSEMENT**

La distribution de ce communiqué, l'engagement d'achat, la réalisation de cet engagement et la participation à cette procédure peuvent, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Cette procédure ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où cette procédure ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession de ce communiqué devraient s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer. Le non respect de ces restrictions peut

## NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

constituer une violation des lois applicables. Freddie Mac n'assume aucune responsabilité pour la violation de l'une quelconque de ces restrictions par toute personne.

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé aux Etats-Unis d'Amérique et un ordre d'achat de valeurs mobilières ne doit pas être accepté aux Etats-Unis d'Amérique ou des Etats-Unis d'Amérique. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ou dans un quelconque pays dans lequel une telle procédure ou sollicitation serait illégale. L'engagement d'exécuter des achats sur le marché français tel que mentionné dans le présent communiqué n'a pas été diffusé, directement ou indirectement, par courrier ou tout autre moyen de communication ou tout autre instrument de commerce (y compris, sans limitation, les transmissions par télécopie, télex, communications téléphoniques ou courriers électroniques) aux Etats-Unis d'Amérique ou entre les Etats-Unis d'Amérique et un autre pays ou par l'intermédiaire d'un quelconque organisme d'une bourse nationale américaine de valeurs mobilières. L'engagement d'exécuter des achats sur le marché français ne peut être accepté par aucun moyen ou support en provenance des Etats-Unis d'Amérique ou aux Etats-Unis d'Amérique. Toute personne qui participera à l'opération sera considérée comme ayant accepté les limitations mentionnées dans le présent communiqué.

Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui sont en dehors des pays suivants:

- Belgique:

Ce communiqué n'est pas destiné aux personnes qui résident en Belgique et ne sont pas des investisseurs qualifiés (*investisseur qualifié/gekwalificeerde belegger*) tel que définis à l'Article 10 de la loi belge du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments d'investissement et à l'admission de tels instruments sur les marchés réglementés.

- Italie:

Ce communiqué ne concerne pas la République d'Italie et n'a pas été soumis à l'approbation de la Commission Nationale de la Société de Bourse (CONSOB) conformément aux lois et règlements applicables en Italie. Par conséquent, il est signifié aux détenteurs des Obligations que, dans la mesure où ils sont résidents et/ou domiciliés en Italie, ils ne sont pas éligibles à la procédure de désintéressement décrite dans ce communiqué et ne peuvent accepter aucune offre en résultant et, partant, toute acceptation reçue de ces personnes sera nulle, et ni ce communiqué ni aucun autre document afférent à la procédure de désintéressement (le(s) "**Document(s) Afférent(s)**"), ne pourra être distribué ou être accessible en Italie.

- Royaume-Uni:

Ce communiqué ou tout autre Document Afférent n'ont pas été approuvés par une personne autorisée ni publiés conformément aux dispositions de la section 21 du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, de tels documents ne seront pas, et n'ont pas vocation à être, distribués au public au Royaume-Uni, et n'existent qu'en vue d'être distribués (i) aux personnes présentes en dehors du Royaume-Uni ou (ii) aux personnes présentes au Royaume-Uni et ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement ou (iii) aux personnes présentes au Royaume-Uni et entrant dans la catégorie des "*high net worth persons*" telle que définie à l'article 12 (5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (l'"**Ordonnance**") ou (iv) aux autres personnes présentes

**NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE**

au Royaume-Uni et potentiellement, aux termes de la loi et de l'Ordonnance, destinataires de ce communiqué.